

COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA (en abrégé « CFE »)

Avenue Herrmann-Debroux 42 – B-1160 BRUXELLES

RPM Bruxelles : 0400.464.795

Pour être valable, le présent formulaire d'intention de participation doit parvenir dûment complété et signé, au siège de Compagnie d'Entreprises CFE SA au plus tard le 29 avril 2022, et ce soit par courrier soit par e-mail (general_meeting@cfe.be). Nous vous recommandons toutefois l'envoi par e-mail. Pour les actions dématérialisées, le formulaire d'intention de participation doit être accompagné du certificat bancaire attestant le nombre d'actions que vous détenez au 21 avril 2022 (24h00, heure belge) (date d'enregistrement).

Les formulaires d'intention de participation qui nous parviennent tardivement ou qui ne remplissent pas les formalités requises, ne seront pas pris en compte.

Veuillez consulter la Data Protection Notice sur notre site web (www.cfe.be) afin d'obtenir des informations sur le traitement de vos données personnelles (en ce compris vos droits y afférents).

INTENTION DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 MAI 2022

Si actionnaire personne physique :

Le/la soussigné(e) (nom et prénom)

Domicilié(e) à

.....

Adresse email

Si actionnaire personne morale :

La soussignée (dénomination sociale complète).....

Représentée par

Dont le siège est sis

.....

Adresse email

propriétaire/usufructier de actions dématérialisées et/ou actions nominatives de Compagnie d'Entreprises CFE SA, ayant son siège à 1160 Bruxelles, avenue Herrmann-Debroux 42,

a l'intention de participer à **l'assemblée générale ordinaire des actionnaires** de CFE qui se tiendra à 1160 Bruxelles, avenue Herrmann-Debroux 42, le **5 mai 2022 à 15 heures** pour toutes ses actions, soit actions (*nombre spécifique à renseigner au cas où le soussigné souhaiterait participer pour un nombre moindre que le total de ses actions. En absence d'un nombre exact, nous supposerons que vous souhaitez participer pour toutes vos actions*).

Ce formulaire d'intention de participation vaut pour le nombre total d'actions pour lesquelles le soussigné souhaite participer, toutefois limité au nombre d'actions dont la détention sera établie à la date d'enregistrement conformément aux directives pratiques figurant dans la convocation.

Fait à, le 2022.

(Si l'actionnaire est une personne morale, ce formulaire d'intention de participation doit être signé par une ou plusieurs personnes qui peuvent valablement la représenter)

SIGNATURE(S) :

Nom et prénom: